

MODALITÉS DE RÉSERVATION VILLAGE VACANCES CAPFRANCE

CHOIX D'UN VILLAGE

Je sélectionne mon village vacances dans la page « Résidences » – sous-menu *Village vacances*, du site l'Entraide.fr

DEMANDE DE RÉSERVATION

1. Je consulte les informations indicatives des tarifs
 2. Je complète le formulaire de demande de réservation
- **LE FORMULAIRE 'MEMBRE'**, si je suis salarié, intermittent ou retraité d'une entreprise qui cotise à l'Entraide du Cinéma.
 - **LE FORMULAIRE 'NON-MEMBRE'** si j'ai une activité professionnelle dans le milieu cinématographique, mais que ma société ne cotise pas à l'Entraide du Cinéma.

VALIDATION DES INFORMATIONS POUR ÉTABLIR VOTRE DEVIS

- ✓ Après vérification des éléments (informations et justificatifs), l'Entraide transmet la demande de réservation au village sélectionné.

ÉMISSION ET RÉCEPTION DE VOTRE DEVIS

- ✓ **Le devis du séjour** formule tout inclus, ainsi que toutes les options sélectionnées, est émis et **envoyé par le village-vacances, directement à l'adhérent**, au tarif préférentiel de **10 %**.
- ✓ **Les membres** recevront pour information un mail de l'Entraide leur indiquant **le montant de la remise supplémentaire de 30 %** (appliquée sur le prix de la formule tout inclus hors suppléments). Ils pourront réclamer le remboursement de ce montant sur présentation de la facture acquittée.
- ✓ L'adhérent devra accepter les conditions générales de vente de **CAPFRANCE** et les conditions d'annulation. Il aura la possibilité de souscrire une assurance annulation.

APRÈS ACCEPTATION DU DEVIS PAR L'ADHÉRENT

- Un acompte de 30 % devra être versé pour confirmer la réservation à l'attention de CAPFRANCE
- Le règlement du solde devra être versé 30 jours avant le début du séjour.

La remise supplémentaire de 30 % accordée aux membres de l'Entraide sera versée par virement bancaire sur présentation de la facture acquittée.

